

Projet des cabanes au lac de Montbel.

Parlons argent !

Au-delà de l'impact environnemental désormais bien identifié, jetons un oeil à un autre aspect du projet de Coccou: son volet économique.

Dans son rapport de l'enquête publique (révision allégée du PLU de Montbel) le commissaire-enquêteur livre quelques éléments :

« La société COUCOO apporte un financement sur fonds propres de 0,6 M d'euros et bénéficie d'un prêt participatif de 1 M d'euros attribué au titre du fonds tourisme de la région Occitanie (dont l'objet est de financer les projets touristiques innovants). Le vice-président de l'association des maires de France en charge de la région Occitanie a tenu à rédiger une contribution favorable au projet. La société a également obtenu l'attribution de deux prêts pour un montant total de 1,5M€ (Crédit Agricole Midi Méditerranée et Crédit Agricole Bourgogne Franche Comté). A cela s'ajoutent l'intervention de la BPI avec un prêt de 400K€, ainsi qu'une avance remboursable de la Région Occitanie pour un montant de 500K€. »

A quoi il convient de rajouter, pour l' instant, un investissement partagé de 240K€ entre la commune de Montbel (100 habitants) et les syndicats départementaux d' eau et d' électricité, au titre du financement des réseaux. (1)

Les largesses des collectivités (je ne parle pas des banques qui font ce que font les banques : des prêts rentables) sont justifiées par des créations d'emplois.

Là encore regardons de plus près : 4 emplois permanents, et un nombre élastique de CDD allant de 10 à 15.

Donc les collectivités mettent sur la table 2,150 M€ pour 4 emplois permanents, au détriment d'un site exceptionnel du point de vue environnemental, que la nature a mis 35 ans à reconquérir.

Et cela alors même que dans son manifeste le Congrès Mondial de la Nature (qui s'est tenu à Marseille en septembre 2021), appelle à « l'arrêt des investissements nocifs pour la nature, et leur réorientation vers des projets qui au contraire, contribuent à la Nature ».

Nous voilà, une fois encore, face aux contradictions des élus : de fortes déclarations, de nobles engagements mais une politique court-termiste

et suicidaire alors que l'on sait, sans contestation possible, que nous allons très vite vers une tragédie climatique et environnementale.

Plutôt qu'orienter les fonds publics vers une vraie protection de la nature, vers une activité touristique « intelligente » permettant d'acquérir ou d'améliorer les connaissances en matières de patrimoine et d'environnement, les élus foncent tête baissée dans le panneau de « l'hébergement insolite » habillé de vert. Que retiendront les clients de Cocou de leur « nuit insolite » ? Certainement pas une sensibilisation à la crise climatique et environnementale !

C'est aujourd'hui et partout qu'il faut agir. C'est à ce titre que le combat contre le projet de Montbel est exemplaire.

Hervé

1/ Financement estimatif de la commune et du syndicat départemental d'énergie 09 (SDE09) :

-Rive Nord (secteur Lugas) extension du réseaux électrique

Coût total extension Basse Tension 13500euros (HT)
Part de la commune de Montbel 8100 Euros(HT)

-Rives Sud (Bois de La Fajane) **Poste à créer afin de déservir environs 9 cabanes dans une zone naturelle protégée :**

Prévisionnel 146 900 Euros (HT)
Part de la commune 88 150 Euros (HT)

Financement estimatif de la commune et du syndicat mixte départemental de l'eau et de l'assainissement (SMDEA09) :

-Rive nord (secteur Lugas) : adduction d'eau potable 68 336,65 Euros (HT).

-La rive sud n'est pas mentionnée. Comme pour l'électricité tout est à créer en pleine forêt.

Coût total provisoire pour la commune de Montbel : 96250 Euros pour 100 habitants et 14 emplois dont 10 saisonniers

